preuve d'un dévouement vraiment remarquable. Ce digne prêtre n'a pas craint de descendre dans une fontaine voisine du lieu du sinistre, où il est demeuré environ une heure, ayant de l'eau jusqu'au genoux, afin d'alimenter une chaine destinée à combattre le fléau. Qu'il reçoive ici toutes nos félicitations.

Vieslay. — M. Boutegnie, facteur à Viesly, a obtenu une médaille de bronze.

PAS-DE-CALAIS

Arques. — On construit en ce moment à Arques, près Saint-Omer, sur le canal de Neuf-Fossés, un ascenseur d'une force colossale, destiné à soulever les bateaux de fort tonnage, pour les faire passer d'un bief dans un autre. C'est le premier ascenseur de ce genre qui sera construit en France ; ces travaux coûteront 1,700,000 fr.

Bapaume. — Aujourd'hui, dimanche, M. Camescasse, député, ancien préfet du Pas-de-Calais, fera, à Bapaume, à deux heures et demie, sous la présidence de M. Demiautte, sénateur, assisté de MM. Florent-Lefebvre et Bouilliez-Bertoux, une conférence sur : *La situation politique.*

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCE du 11 juillet. — François Demarez, boulevard de Strasbourg, 156. — Jean Maes, rue de Croix, 32. — Léonie Petit, rue Saint-Antoine, 54. — Irma Dhondt, rue de Mouveaux, cour Petit, 3.

MARIAGES du 11 juillet. — Alphonse Roussel, 22 ans, surveillant, et Alphonsine Cornille, 23 ans, dévideuse. — Auguste Demarteleere, 23 ans, trieur, et Joséphine Loyseaux, 23 ans, soigneuse. — Jean Hoorneman, 27 ans, fileur, et Caroline Carbon, 26 ans, rattacheuse. — Napoléon Dubar, 24 ans, rentreur, et Zoé Vanwingène, 19 ans, tisserande. — Auguste Accou, 25 ans, peigneur, et Charlotte Cruybeeck, 23 ans, tailleuse. — Emile Bataille, 31 ans, coutelier, et Marie Cardon, 25 ans, demoiselle de magasin. — Alexandre Martin, 29 ans, marchand quincaillier, et Zélie Petit, 21 ans, sans profession. — Pierre Maes, 28 ans, journalier, et Léonie Lepauw, 28 ans, peigneuse. — Adolphe Lemaire, 27 ans, rattacheur, et Julienne Lagache, 32 ans, soigneuse. — Jules Ixion, 34 ans, voyageur de commerce, et Nathalie Ryckewaert, 47 ans, épicière.

DÉCLARATIONS DU DÉCÈS du 11 juillet. — Théodore Mespreuve, 3 ans, rue de France, cour Gosman-Gadesne, 5. — Marie Renaux, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Rousel, 4. — Henri Maurez, 47 ans, sans profession, rue Jules-Delégauconrt, 18. — Théolere Joui, 2 mois, rue du Tilleul, cour Ozembre, 8. — Sophie Demeyer, 26 ans, soigneuse. Hôtel-Dieu.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille D'HALLUIN-BEGHIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste D'HALLUIN, décédé subitement à Fiers, le 9 juillet 1885, dans sa 43e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 12 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 13 dudit mois, à 10 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée chez Mme D'halluin-Leleu, rue de l'Epeule, 145.

Les amis et connaissances de la famille MAZURE-TIBERGHIEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri MAZURE, veuf de Dame Célina TIBERGHIEN, décédé à Roubaix, le 10 juillet 1885, à l'âge de 47 ans et 3 mois, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le dimanche 12 courant, à 6 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 13 dudit mois, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Traversière, 18.

Les amis et connaissances de la famille CHASSEREAU-DUPRIEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Hermance CHASSEREAU, décédée à Lys-les-Lannoy, le 11 juillet 1885, à l'âge de 25 ans et 6 mois, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 13 courant, à 9 heures, en l'église de Lys-les-Lannoy. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Tourcoing, à 8 heures 1/2.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 13 juillet 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Victoire-Appoline Joséphe DESEUNE, veuve de Monsieur Achille WILLEM, décédé à Roubaix, le 7 juin 1885, dans sa 57e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré, en l'église de Croix, le lundi 13 juillet 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Elise-Joséphe LEVEUGLE, veuve de Monsieur Louis-Joseph BOUCHEZ, décédée à Croix, le 31 mai 1885, dans sa 52e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel, de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 14 juillet 1885, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré DELESCLUSE, domestique chez M. Alb. Haymdrickx, époux de Dame Florine CUVELIER, décédé à Roubaix, le 15 juin 1885, dans sa 52e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 13 juillet 1885, à huit heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Donat LECLERCQ, époux de Dame Adéline GOBERT, décédé à Roubaix, le 8 juillet 1884, dans sa 45e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 14 juillet 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie-Martine CUVELIER, décédée à Roubaix, le 10 juin 1884, dans sa 11e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 14 juillet 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Constant CHOMBART, époux de Dame Stéphanie DELVORDRE, décédé subitement à Roubaix, le 3 juin 1884, à l'âge de 69 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Joseph, (Croix-Rouge), à Tourcoing, le mardi 14 juillet 1885, à 9 heures précises, pour le repos des âmes : de Monsieur Zacharie ZUND, décédé à Roubaix, le 8 avril 1884, dans sa 3e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise; — et de Dame Madeleine ZUND, décédée à Roubaix, le 6 juin 1884, à l'âge de 33 ans et 7 mois, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REDOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

Les anarchistes. — Le parquet poursuit l'instruction ouverte contre les anarchistes surpris lundi dans le local secret qu'ils avaient installé rue Notre-Seigneur, 35. Les principaux chefs du parti en Belgique, les compagnons Monnier, Ernest, les frères Deroy, les frères Soethoert, ont été interrogés par M. le procureur du roi Willemaers et M. le juge d'instruction Lenaers. Le nihiliste Jaffa et les anarchistes français Montaut et Furet ont été transférés, jeudi matin, de la prison des Petits-Carmes à la prison de Saint-Gilles, où ils ont été mis au secret de plus rigoureux.

Le nihiliste russe Reiffen, dont la présence à Bruxelles avait été dénoncée par le gouvernement du czar, était l'un des plus fervents habitués des réunions du club de la rue Notre-Seigneur. Il s'est rendu lundi à la réunion extraordinaire, mais il est parvenu à échapper au piège tendu par la police. Il est en fuite. Son signalement a été télégraphié dans toutes les directions et l'on pense qu'il ne tardera pas à être arrêté.

Montet et Furet déclarent nettement n'être venus en Belgique que pour faire de la propagande anarchiste, et comme on faisait observer à Furet le peu de chance de réussir dans cette mission, il répondit : « C'est dans les sols les plus durs que le fer mord le mieux. »

Il nous est certifié, dit l'*Indépendance*, que dans les papiers saisis au local, se trouvent des documents d'une haute gravité, qui font croire à un complot préparé contre l'empereur de Russie. Le parquet n'a pas cru devoir faire de perquisitions au domicile des anarchistes belges arrêtés lundi, attendu que tous les papiers qu'ils étaient intéressés à garder secrets, ont été trouvés dans leur local.

On parle aussi de la découverte dans le local d'un grand nombre de revolvers et de cartouches. Les anarchistes annoncent un grand meeting de protestation pour dimanche prochain. Les magistrats chargés de l'instruction de l'affaire seront, paraît-il, invités par lettre à s'expliquer et à justifier leur conduite devant l'assemblée des fervents de la dynamite. C'est vraiment incroyable. Les officiers et agents de police ne seront admis dans la salle qu'en payant un droit d'entrée très élevé.

Ville de Verviers. — Conditionnement public des matières textiles.
Consignations. — Magasinage des marchandises.

FAITS DIVERS

L'université s'amuse. — Les étudiants d'Utrecht ont imaginé, mercredi, une farce qui a mis le soir tout la ville sur pied. Ils avaient fait vendre, par des commissionnaires, une petit feuille jaune ayant toutes les apparences d'un supplément de l'*Utrechtsch Dagblad*, annonçant que le roi Jean d'Abyssinie, accompagné de Lulnhan, son grand échanson, du commandeur de l'éléphant blanc de Zanzibar, et d'un grand nombre d'autres personnages de la plus haute distinction, venait d'arriver à Utrecht et partirait par le dernier train du même jour pour Amsterdam, dans le but de s'y faire masser par le célèbre docteur Metgger. Les habitants d'Utrecht, qui ne sont guère habitués aux visites des souverains étrangers, se portèrent en masse, dans la soirée, à la station, pour voir arriver le fameux roi nègre.

A chaque voiture qui arrivait, on criait : « le voilà ! » et la foule de l'entourer de manière à l'empêcher d'avancer. Elle était du reste telle, cette foule, que pendant des heures la police a dû intervenir pour faire livrer passage aux voyageurs.

Il était nuit lorsque la mystification a été découverte. Les Utrechtois jurèrent, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus.

A en juger par les récits que publient le journal nauxx locaux, le succès de cette farce a dépassé toute attente. Les mystifiés paraissent en avoir pris leur parti assez gaiment.

Mère de 27 enfants. — S'il est une femme qui a vraiment travaillé pour le repeuplement de la France et qui mérite d'être admirée, c'est bien la mère Bribonick-Léger, qu'ont peut montrer comme le plus extraordinaire modèle de femme féconde qui existe.

La mère Bribonick-Léger, qui habite Rozoy-Bolval, département de l'Aisne, a donné le jour à 29 enfants, dont 25 sont vivants et bien portants.

Et ce qui peut paraître extraordinaire ou plutôt invraisemblable, c'est que dans la même année, cette nouvelle mère Gigogne a mis au monde 6 enfants : 3 sont nés le 2 janvier et 3 le 27 décembre. Sur les 27 enfants, elle n'a eu que 6 filles.

La mère Bribonick-Léger est âgée de 68 ans, et son mari de 73 ans. Ce sont d'honnêtes agriculteurs et, avec le concours de six enfants qu'il ont près d'eux, ils travaillent encore aux champs.

Trois de leurs fils sont militaires et font partie de l'armée du Tonkin.

L'aîné, qui a 45 ans, est capitaine au 111e de ligne et est décoré de la Légion d'honneur; c'est un officier de mérite qui a obtenu l'épaulette à l'armée de l'Est, en 1871. Un de ses frères est adjudant au 11e bataillon de chasseurs, et le plus jeune s'est engagé il y a huit mois et est parti récemment pour le Tonkin.

Les époux Bribonick-Légeront donné à tous leurs enfants une bonne éducation.

Trois filles sont mariées et paraissent suivre l'exemple de leur mère.

L'une, qui a 34 ans, est mère de 9 enfants ; une autre en a 5 dont 2 jumeaux.

Le père et la mère Bribonick-Léger sont les époux les plus unis qu'on connaisse et tout le pays a pour eux une vénération patriarcale.

SOMBRE HISTOIRE

Le quartier de la Monnaie, à Paris, vient d'être le théâtre d'un de ses drames épouvantables, devant lesquels la justice se trouve désarmée et que la presse n'a que le droit de divulguer, sans pouvoir les apprécier.

LES PÉRIPÉTIES DU DRAME

Avant-hier matin, deux détonations d'arme à feu retentissaient dans l'escalier de la maison portant le n° 6 de la rue du Pont-de-Lodi. Les locataires accouraient aussitôt et trouvaient sur le paillasson de la porte de M. Bonnel de Lorchamp, ex-administrateur judiciaire du tribunal civil de la Seine, un individu gisant dans une mare de sang.

Ce malheureux portait à la tête deux horribles blessures, et malgré les soins qui lui furent prodigués, il ne put être rappelé à la vie.

M. de Buschère, commissaire de police, prévenu immédiatement, arriva aussitôt accompagné du médecin du commissariat.

Après les constatations médico-légales, ils durent se borner à enregistrer le décès et à constater qu'il y avait eu suicide.

Des papiers trouvés dans les poches du défunt ont permis d'établir son identité. Il se nommait Gustave Marchand, était âgé de trente-neuf ans, marié, père de cinq enfants, et demeurait 254, faubourg Saint-Martin.

L'ENQUÊTE

Mais une enquête a été ouverte, et cette enquête a révélé des détails absolument navrants sur lesquels on ne saurait trop appeler l'attention du public, le seul juge que l'on puisse invoquer dans cette circonstance.

Gustave Marchand était le fils de commerçants qui avaient été établis pendant plus de quarante ans dans le même quartier, et qui avaient laissé une réputation de probité commerciale inattaquable.

Notre impartialité nous fait un devoir de souligner probité commerciale, car Marchand père en tant qu'homme privé, avait, au su de tous, une conduite légère. Il faisait de longues et fréquentes absences, abandonnant ses affaires aux soins de sa femme, une brave et vaillante créature, qui faisait face à tout, et ne laissait pas périciliter la maison. Il y a vingt-cinq ans, Marchand père disparut complètement. Pendant les premiers temps, on crut à une de ces fugues dont le commerçant était coutumier, mais les années passèrent sans apporter de nouvelles. Dans ces conditions, Mme Marchand fit constater régulièrement l'absence de son mari.

FOLLE DE CHAGRIN

Nous arrivons à l'année de la guerre. Mme Marchand qui n'avait pu se consoler de la perte de son mari et que le travail avait affaiblie, ne put supporter les angoisses du siège et la séparation d'avec son fils unique, qui était parti pour défendre son pays. Elle perdit la tête et un jour on la vit ouvrir la fenêtre de son appartement et jeter toutes les valeurs qui composaient sa fortune, qu'elle avait réalisée.

Elle essaya ensuite de se précipiter dans la rue ; mais les voisins enfoncèrent la porte et l'empêchèrent d'accomplir son funeste projet.

Il fallut enfermer la malheureuse femme dans un asile spécial, où elle est morte en 1873.

Des gardiens de la paix et des voisins avaient ramassé des valeurs jetées sur la voie publique et les avaient remises entre les mains du commissaire de police du quartier.

En l'absence du mari et du fils de la pauvre folle, le tribunal avait dû nommer un administrateur judiciaire de cette fortune, et l'administrateur désigné avait été M. Bonnel de Longchamp

DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE SE FAIRE RENDRE DES COMPTES

Après la guerre, quand Gustave Marchand revint du service, il fit les démarches nécessaires pour rentrer en possession de l'héritage de sa mère. M. Bonnel de Longchamp se borna à lui servir une pension alimentaire, dont il se contenta jusqu'au jour où, s'étant marié et étant devenu père de famille, il réclama l'intégralité du capital. Il éprouva alors, de la part de M. Bonnel de Longchamp, une résistance qu'il ne put s'expliquer et fut forcé de s'adresser aux tribunaux.

Ceci remonte à plusieurs années et l'administrateur sut faire traîner le procès, qui est encore pendant devant la cour.

Obligé de soutenir ce coûteux procès et de subvenir aux charges d'une nombreuse famille, Gustave Marchand se vit sur le point de tomber dans la misère faute de pouvoir rentrer dans l'héritage de ses parents.

Il faut dire que soit sur sa plainte, soit par suite d'autres réclamations, M. Bonnel de Longchamp avait été, il y a deux mois, suspendu de ses fonctions d'administrateur judiciaire par M. le président du tribunal civil de la Seine.

Depuis cette suspension, M. Bonnel de Longchamp avait refusé formellement de remettre aucune somme à Gustave Marchand. Menaces, prières, supplications, n'avaient pu faire revenir l'ex-administrateur judiciaire sur sa détermination. Lors de sa dernière visite, le malheureux garçon, désespéré, lui avait annoncé que s'il ne le remboursait pas, il se brûlerait la cervelle devant sa porte. Cette perspective n'ébranla pas M. Bonnel de Longchamp, et sa caisse resta hermétiquement close.

UN DÉSESPÉRÉ

Avant-hier matin, ainsi que nous l'avons dit, Gustave Marchand réalisait sa funeste promesse.

Ajoutons que l'enquête a démontré que Mme Marchand avait laissé plus de deux cent mille francs et que M. Bonnel de Longchamp a reconnu lui-même qu'il avait encore en sa possession quatre-vingt mille francs appartenant au malheureux qui s'est suicidé devant chez lui, faute de pouvoir subvenir à la nourriture de sa femme et de ses cinq enfants, dont l'aîné a à peine dix ans.

Cet épouvantable suicide a jeté la plus vive émotion dans le quartier de l'hôpital Saint-Louis, où la famille Marchand était très connue et très estimée.

Au moment où Gustave Marchand s'est brûlé la cervelle, M. Bonnel de Longchamp était à la campagne; il est revenu aussitôt à Paris et a remis à la pauvre veuve 500 francs, qui lui ont permis de payer les frais des obsèques de son mari. Depuis, elle s'est retirée, avec ses cinq enfants, chez son frère, M. Lefèvre, demeurant 19, rue Myrha.

Un conseil de famille doit se réunir aujourd'hui, pour s'occuper des intérêts de cette malheureuse famille.

VARIÉTÉS

JUIN, JUILLET, AOUT

Aimez-vous les uns les autres.
Nouveau Testament.

C'était un égoïste méticuleux.

Il portait de la flanelle et du caoutchouc, suivait un régime, se purgeait à époque fixe, faisait tout par poids et par mesures, et avait réglé sa vie comme un papier de musique.

Il savait par cœur les préceptes de l'école de Salerne, et tenait pour paroles d'évangile les dictons populaires qui ont rapport à la santé.

Pas de parentés gênantes, pas de liaisons embarrassantes. Il ne prenait de l'amitié et de la camaraderie que ce qu'il en faut pour égayer l'existence. Il aurait sacrifié le monde entier à son confortable.

Un jour pourtant il fut obligé de rompre avec ses chères habitudes. Un gros héritage à faire l'appelait en Amérique. Il n'y avait pas à hésiter. C'était un petit mal pour un grand bien. Grâce à un déplacement et à des ennuis, peu importants en somme, il gagnait du coup de quoi traiter en roi son égoïsme.

Il s'embarqua, mais non sans être muni de tout ce qui pouvait rendre le voyage moins pénible : provisions de gourmandise, pharmacie de poche, ceinture hypogastrique contre le mal de mer, appareil de sauvetage en cas de tempête.

Malgré tout, il n'eut pas de chance.

Les provisions furent avariées, par l'embrun la pharmacie fut brisée par un coup de roulis la ceinture donna plus de ressort aux vomissements.

Seul, l'appareil de sauvetage fut utile au retour.

On fit naufrage en effet. Près d'arriver au port, le navire heurta contre un écueil et sombra.

Mais il mit un quart d'heure à s'enfoncer, et notre homme eut le temps de s'armer contre la mer. Il revêtit son costume de gutta-percha, l'enfla de son souffle suffisamment pour en faire une vessie, et réussit à surnager.

Un compagnon d'infortune, que sur le bateau il avait traité comme un ami, voulut s'accrocher à lui : il le repoussa avec indignation.

Une pauvre mère, qui élevait au-dessus des flots un nourrisson, le lui tendit en s'engloutissant sous une vague : il le prit, et le laissa retomber après s'en emparé de son biberon.

Il était devenu féroce pour sauver sa précieuse peau. Il eut de la peine à la sauver. Rejeté au large par le reflux, il vit la terre sans pouvoir y aborder. Battu par les vents et les marées, il se défendit deux jours contre les vagues. Il avait l'estomac vide, le sang à la tête, la fièvre au pouls, les membres raidis par le froid.

Enfin, il put être rejeté au rivage. Exténué, mourant, il saisit le roc de ses mains crochues, et réunit toutes ses forces pour crier au secours.

Il faisait nuit. On ne venait pas.

— Hélas ! pensait-il, maintenant que je pourrais être sauvé, vais-je mourir ici ? Ah ! si j'avais la force de me traîner jusqu'à ces maisons où ma voix n'arrive pas ! Ah ! si seulement je pouvais manger un peu ! la force me reviendrait.

Comme il pleurait de rage et d'impuissance, ses doigts rencontrèrent sur le roc des coquillages, des moules, des huîtres. La faim donne de la vigueur. Il eut assez d'énergie pour les arracher et les ouvrir. C'était le secours demandé, c'était la force, c'était la vie.

Prudemment, sagement, sans gloutonnerie, il mangea la chair savoureuse et put se repaître.

Ainsi réconforté, il se remit à crier. Cette fois, sa voix plus sonore fut entendue. Des pêcheurs vinrent le chercher, et bientôt il fut installé sur un bon lit, près d'un large feu. On lui fit prendre un cordial qui acheva de le ranimer.

Il était sauvé !!!

Tout à coup une douleur atroce étreignit le sourire sur ses lèvres. Ses yeux se retournèrent, ses membres furent crispés. Une crampe d'estomac, suivie d'une tranchée, lui secoua tout le corps. Il avait le feu aux intestins, le ventre tordu.

On appela un vieux médecin des environs.

Parmi les hoquets, les grincements de dents, les sursauts, le malade raconta son naufrage et les quarante-huit heures passées sans aliment, dans l'eau glaciale.

— Ce n'est pas cela, dit le praticien. Voyons, vous avez pris quelque chose depuis que vous êtes ici ?

— Nous lui avons donné un peu de rhum dans du bouillon aux choux, interrompirent les pêcheurs.

— Ce n'est pas cela non plus, répondit l'Esculape. Ah ! par exemple, voilà qui est curieux. C'est un cas vraiment bizarre.

— Quoi donc ? quoi donc ? murmurait le malade en proie aux affres de la mort.

Mais le médecin ne lui répondait pas, et, absorbé par sa pensée, marmottait entre ses dents :

— J'ai déjà vu des noyés par asphyxie, mais c'est la première fois que je vois un noyé par empoisonnement.

— Empoisonnement ! cria notre homme. Empoisonnement ! Ah ! j'y suis. Dans quel mois sommes-nous ?

— En juin.

Comme atterré par ce renseignement, il se mit à sangloter. C'étaient les hoquets de l'agonie ! Et l'on prit pour les soupirs du râle le dicton incompréhensible qu'il prononça en mourant :

Juin, juillet, août,
Ni huîtres, ni choux.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Promotions dans la Légion d'honneur

Paris, 12 juillet. — MM. Bouguereau, artiste peintre, et Javaret, inspecteur général de l'instruction publique, sont promus commandeurs de la Légion d'honneur.

Les candidats pour Saint-Cyr

Paris, 12 juillet. — L'*Officiel* publie la liste des candidats admissibles à Saint-Cyr.

Le docteur Ferran

Paris, 12 juillet. — Le docteur Ferran a adressé un nouveau télégramme au *Figaro*, disant qu'il prouvera, par des statistiques irréfutables, que la vaccination préserve du choléra.

Il y a eu hier, à Madrid, deux cas et un décès, et 96 cas et 28 décès à Valence.

Mort du Mahdi

On mande du Caire, 11 juillet :

« Le général Brackenburg a télégraphié hier à Fathmeh qu'il venait de recevoir une lettre d'un négociant de Handak, datée du 8 juillet, annonçant que le Mahdi. était mort et qu'un combat avait eu lieu entre ses partisans.

» Une deuxième dépêche du général Brackenburg, datée de ce matin, annonce l'arrivée d'un soldat égyptien qui rapporte avoir appris, le 1er juillet, à Abudon, d'un Arabe de Khartoum, la nouvelle de la mort du Mahdi.

Le général Gordon

Paris, 12 juillet. — L'*Intransigeant* publie une lettre de M. le docteur Billing, constatant qu'avant la chute de Khartoum, le Mahdi a offert de rendre le général Gordon, moyennant une rançon de 1,250 mille francs, et que l'Angleterre a refusé.

Les Indiens

New-York, 12 juillet. — Un engagement a eu lieu, dans le nouveau Mexique, entre les Indiens et les bergers ; 60 Indiens et 16 bergers ont été tués.

Kermesses et fêtes de l'arrondissement de Lille. — Le 12 juillet. — Annappes, Comines, Erquinghem-Lys, Fromelles, Lesquin, Saint-André-Lille, St-Maurice (banlieue de Lille), Thumesnil, Vendeville, Willems, Canteleu-Lambersart. — Carrouseln à Loos et à Annapes.

Mardi 14 juillet. — Fête nationale.

ORDRES DE BOURSE
A TERME

PAIEMENT DES COUPONS

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR TOUTES VALEUR

Ordres de Bourse au comptant

COURTAGE DE L'AGENT DE CHANGE

ROUBAIX, rue de l'Hospice, 5, ROUBAIX

MAISON FONDÉE EN 1872

Tous les jours, dépêches donnant les cours de la Bourse de PARIS 11033

LES PRINCES DU CONGO

VAISSIER

Voulez-vous d'un savon qui parfume et blanchisse, n'a point que votre peau, jaune ou brune, pâlisse, mitant, en beauté, la nacre au doux reflet ?... uivez notre conseil, vous serez satisfait. ans craindre d'épuiser votre bourse modeste, nterrogez merciers, parfumeurs et le reste, xposez votre cas... Tous diront aussitôt : ecourez au savon des **Princes du Congo.**

CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme fondée en 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

Agence de Roubaix, rue Nain, n° 20; Tourcoing, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Dépôts remboursables : à 5 ans, 3 0/0 l'an; — à 3 ans, 4 1/2 0/0 l'an; — à 2 ans, 4 0/0 l'an; — à 18 mois, 3 1/2 0/0 l'an; — à 1 an, 3 0/0 l'an; à plus court terme et à vue, aux taux divers. Prêts sur Titres Français et Etrangers, Escompte et Recouvrements. Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit sur France et Etranger. Garde de titres. Régularisations de titres. Ordres de Bourse, sans commission. Vente **sans frais** des Obligations de chemins de fer aux prix des Compagnies. Souscriptions. Vente et achat de monnaies étrangères. Escompte de coupons divers, paiement immédiat, **sans aucuns frais**, des *Coupons échus Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est, Midi, Orléans et Nord*, ainsi que des *Rentes françaises* et des Obligations *Ville de Paris*.

11146

Derniers Perfectionnements

Fusils Galand *Portée extraordinaire* 90 % des plombs efficaces à 50 mètres.
Fusils Galand sans rivaux comme solidité, longue portée, élégance et prix.
Fusils Galand modèles anglais de 1er ordre, 40 % moins cher qu'à Londres.

Album Galand. *Traité d'Armurerie, gratis et franco.* GALAND, Armurier-fabricant, 13, Rue d'Hauteville, PARIS.

11139

La tendance de notre siècle est la disparition des personnes intermédiaires et le commerce direct entre le producteur et le consommateur.

Par ce moyen seulement, il est possible de se procurer de la marchandise absolument pure à la moitié du prix de détail.

Nous recommandons à cet effet, à l'attention toute particulière de nos lecteurs, l'insertion de la firme E. MAYNIER & Cie, d'Anvers, dans la partie des annonces de notre feuille, qui expédient dans toute la France, *franco* de port et de douane, les cafés des plantations du gouvernement hollandais de Javre, connus partout comme les meilleurs du monde, à la moitié du prix auquel ceux-ci peuvent être achetés chez les épiciers. 12jt à 12a.—11145—1325

COMMERCE

Laines

PORT-ELIZABETH, 13 juin.

Depuis notre dernier avis, la tendance du marché n'a pas varié; malgré la demande active et les grandes affaires, les détenteurs sont conciliants, en présence des forts arrivages. En Uitenhage snow white environ 1,200 à 1,400 b. ont été vendues, dont une partie de 500 à 600 balles qualité moyenne, de 1s. 2d. à 1s. 3 1/2d. Les qualités supérieures sont très rares et activement demandées, les sortes inférieures, par contre, sont délaissées. — En country snow white, quelques lots Sylvia et Deep Kloof, ensemble 150 balles, ont couramment trouvé preneurs de 1s. 1d. à 1s. 1 1/2d.; le lavage Standard a été payé 1s. 2 1/2d. à 1s. 1 1/2d. Les country scoured ont eu la vente de quelques lots (80 balles) qualité moyenne aux cours antérieurs ; un grand lot Bloemfontein est resté invendu par suite des hauts prix demandés. En fleece washed la bergerie renommée Zuurberg a été offerte en vente et payée jusque 9 3/4d.; qualités moyennes peu offertes et délaissées. Les laines en suint Karoo sont toujours recherchées pour le Canada et ont trouvé preneurs pour 200 à 300 balles laine supérieure longue de 5-3/4 à 6 1/2d.

Change : Sur Londres à 90 jours de vue 7 7/8 0/0 d'escompte.

ELBEUF, le 7 juillet 1885.

BULLETIN DE L'INDUSTRIE ELBEUVIENNE.

Draperie

SORTIES du 26 au 30 juin 1885.

727 balles ou caisses pesant. . . . 59.496 k.

ENTRÉES

275 balles ou caisses pesant. . . . 27.009 k.

Balance entre les entrées et les sorties. 62.497 k.

Charbons

1.810 tonnes, charbons anglais.
10 » » français.
»»» » » belges.

en tout. . 1820 tonnes.

Laines

199 balles pesant ensemble 49.825 k.
(Bulletin publié par la Chambre de commerce d'Elbeuf.)

FOURMIES, 11 juillet.

La vente de Londres vient de clôturer, huit jours plus tôt que d'ordinaire, par suite de la résolution prise par les vendeurs de retirer les lots qui n'atteignaient pas leurs prix et de rationner, en quelque sorte, la consommation.

Le négoce a, du reste, peu opéré, et par suite, le Peigné a des chances de se tenir cher.

Le Fil pourrait bénéficier de cette situation et voir ses prix se relever, si l'offre cessait d'être supérieure à la demande

Là est le nœud de la question. Toute la marchandise, trop offerte, tend à la diminution des cours et c'est au fabricant à régler la production pour quelle soit absorbée par la production. En ce moment le tissage consomme peu, il serait logique que la filature s'attachât à produire un peu moins.

La Façon trouve encore à s'alimenter à des prix modérés.

Les Blousses se demandent bien et ses prix se maintiennent.

SEDAN, 11 juillet

Draperie, — Malgré la longueur de la crise, le commerce, en général, souffre, c'est vrai, mais la situation n'est pas trop mauvaise, et chacun est, à peu de chose prêt, maître de sa position.

Une grosse maison de Paris, qui avait su inspirer de la confiance sur place, vient de suspendre ses paiements. On parle de 100 000 fr. de perte pour Sedan; une maison, bien secondaire du reste, en a, à elle seule, pour 25.000 fr.; ceci, du reste, n'est pas fait pour embellir la position de certains.

On vend un peu en ce moment; du reste c'est généralement dans ce mois et celui d'août que se font les plus fortes ventes.

Mouvement de la dernière semaine de juin.

Draperie		Laines	
1884 :	71.917 kil.	Arrivages :	49.611 kil.
1885 :	59.119 kil.	Expéditions	21.018 kil.

Céréales et farines

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

samedi 11 juillet. (Clôture).

BLÉS

NEW-YORK				CHICAGO			
Août..	53 1/2	Février	../.	Août..	45 3/4	Février	../.
Sept..	54 1/2	Mars..	../.	Sept..	46 1/2	Mars..	../
Octob.	55 ./	Avril	../.	Octob..	46 1/4	Avril..	../.
Nov..	55 1/2	Mai	../.	Nov..	46 1/4	Mai..	../.
Déc..	../	Juin	../.	Déc.	../.	Juin	../.
Janv..	../	Juillet	../.	Janvier	../.	Juillet.	../.

FROMENT

Juillet	99 ./.	Janvier	109 1/4	Août..	88 1/2	Février	../.
Août..	100 1/4	Février	110 3/4	Sept..	90 3/4	Mars..	../
Sept.	102 1/4	Mars..	112 ./.	Octob..	92 3/4	Avril..	../.
Octob.	104 1/4	Avril..	113 1/4	Nov...	94 1/4	Mai..	../.
Nov...	106 ./.	Mai..	../.	Déc.	../.	Juin..	../.
Déc...	107 3/4	Juin	../.	Janv.	../.	Juillet	../.

PARIS, 11 juillet

Avoine. — Les prix sont sans variation, bien tenus, calmes.

Courant	18 25	.. ..	4 derniers	18 25	.. ..
Août	18 25		4 de novemb.	18 25	.. ..
Septemb-oct.	18 25	18 ..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets opt.

Huiles, Graines
ET TOURTEAUX

PARIS, 11 juillet.

Colza. — Les prix sont en nouvelle baisse de 25 à 50 centimes, aujourd'hui; affaires très calmes, acheteurs rares.

Le courant du mois, se cède à 61 50.

Le livrable sur août offert à 62 fr., se cède à 61 75.

Les 4 derniers mois cotent de 63 75 à 63 50.

Les 4 mois de janvier valent 64 75, en baisse de 25 à 50 centimes sur hier.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	61 50	.. ..	4 derniers	63 75	63 50
Courant	61 50	.. ..	4 premiers	64 75	.. ..
Août.	62	61 75			

Les 100 kil. nets, fûts compris, ecc. 1 0/0).

PARIS, 11 juillet.

Lins. — Prix bien tenus, sans variation sur hier, affaires calmes.

| | | | | | |
|